

## Section 2.—Industrie des usines centrales électriques au Canada.

Les usines centrales électriques sont définies comme des compagnies, municipalités ou individus vendant ou distribuant l'énergie électrique, que celle-ci soit générée par eux-mêmes ou achetée pour revente. Les stations génératrices peuvent aussi acheter de l'énergie pour supplémer leur propre production. Les usines classées comme non-génératrices achètent ordinairement toute l'énergie qu'elles vendent. Cependant, quelques-unes de ces dernières ont des usines génératrices sous forme d'outillage auxiliaire. Il en résulte l'anomalie que, tout en étant classées comme non-génératrices, ces usines ont de fait généré 537,473 kWh en 1937.

Les usines sont divisées en deux classes suivant le mode de propriété: (1) commerciales—celles qui sont des propriétés privées et exploitées par des compagnies ou des individus, et (2) municipales—celles qui sont la propriété d'un gouvernement municipal ou provincial qui les exploite. L'extraction des matières premières et leur transformation à leur source même, caractéristique des mines et des pulperies et papeteries dans les régions Précambriennes et des Cordillères, sont souvent aux mains de grosses corporations qui peuvent générer leur propre énergie ou l'acheter des usines municipales. La Commission de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse, par exemple, fournit l'énergie pour la fabrication de la pulpe et du papier, et la Commission Hydroélectrique de l'Ontario dessert le district de pulpe et papier de Thunder Bay et a récemment commencé le service des régions minières des sections septentrionales et du nord-ouest de la province, avec des aménagements sur la rivière aux Anglais, à Lower Ear Falls, et sur la rivière Albany, au Rapide du Rat, et avec l'extension des lignes de transmission de la rivière Nipigon à la région de Little Long Lac. Les compagnies minières et papetières achètent une très grande proportion de la production des usines centrales électriques. Même, environ une douzaine de gros établissements produisant de l'énergie électrique pour vente ont été créés primordialement pour desservir les pulperies et papeteries ou les mines et les smelters.

### 5.—Énergie électrique générée, par classe de station et par province, 1938.

Province.	Générée par—		Toute l'électricité générée.
	Usines hydrauliques.	Usines thermiques.	
	'000 kWh	'000 kWh	'000 kWh
Ile du Prince-Edouard.....	364	6, 674	7, 038
Nouvelle-Écosse.....	278, 273	126, 555	404, 828
Nouveau-Brunswick.....	405, 055	60, 303	465, 358
Québec.....	13, 703, 040	4, 303	13, 707, 343
Ontario.....	7, 536, 558	1, 513	7, 538, 071
Manitoba.....	1, 682, 392	4, 484	1, 686, 876
Saskatchewan.....	Nil	153, 500	153, 500
Alberta.....	133, 363	99, 088	232, 451
Colombie Britannique.....	1, 951, 740	6, 955	1, 958, 695
<b>Totaux</b> .....	<b>25, 690, 785</b>	<b>463, 375</b>	<b>26, 154, 160</b>

Bien que l'éclairage commercial et celui des rues ainsi que les services ménagers jouent un rôle plutôt secondaire dans la quantité globale d'énergie consommée, le bas prix de ces services a été un facteur important du développement des centres